REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Bozouls

CERTIFICAT DE DECISION TACITE DE NON-OPPOSITION A DES TRAVAUX
Délivré au nom de la commune

DEMANDE N°DP 012033 23 G0048

De Monsieur DIDIER COUFFIN

Demeurant PEIROLLES 12340 BOZOULS

Dossier déposé incomplet le 13 Septembre 2023

Avis de dépôt affiché le 13 Septembre 2023

Pour Création d'une véranda en alu gris anthracite RAL 7016

Sur un terrain sis PEIROLLES, 12340 Bozouls

Monsieur le Maire de la commune de Bozouls certifie qu'il n'a pas été fait opposition aux travaux décrits dans la déclaration préalable susvisée. Dans ces conditions, Monsieur DIDIER COUFFIN bénéficie d'une décision tacite depuis le 13 octobre 2023 .

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Remis le 02/11/2023

Fait à Bozouls,
Le 27 Octobre 2023

Le Maire

Jean-Luc CALMELLY

MAIRIE DE BOZOULS (12) AVEYRON

Reçu en Préfecture le :
Notifié au pétitionnaire le :
Affiché en Mairie :